André Lamarre
1999/09/01

Troubles d’apprentissage

Face aux troubles d’apprentissage

André Lamarre reçoit des élèves qui, parfois, malgré leurs efforts incessants, semblent encore plus que d’autres éprouver de la difficulté à s’améliorer en français. Ces expériences l’ont amené à faire appel à divers spécialistes ou organismes, et c’est le fruit de ces expériences qu’il nous livre ici.

Lorsque nous travaillons à aider des personnes qui désirent améliorer leur langue écrite, il importe de tenir compte du fait que certains individus éprouvent des difficultés d’apprentissage qui les empêchent de progresser facilement et régulièrement. Il est reconnu que près de 10 % de la population en général souffre de tels troubles. Pour notre clientèle, la question se pose. Chez les élèves reçus par les centres d’aide en français du milieu collégial, cette proportion est-elle plus élevée ? Y a-t-il des personnes dyslexiques étudiant au collège ? Que peut-on faire pour elles ?

Des symptômes et des troubles

Ce court témoignage est celui d’un praticien de l’apprentissage et du réapprentissage du français, qui n’est spécialiste ni en psychologie de l’apprentissage ni en

neuropsychologie. Or certains de nos élèves présentent des symptômes qui nous amènent à les diriger vers les professionnels capables d'établir un diagnostic juste et de proposer un mode d'intervention adéquat (souvent, dans ce domaine, il n'est pas question de traitement menant à la guérison). Quels signes peuvent nous alerter ? Indiquons d'emblée les orthographes « originales » (non seulement les inversions de phonèmes ou de graphèmes, typiques de la dyslexie, mais aussi les inventions orthographiques justifiées par une explication du type « J'ai toujours pensé que ce mot s'écrivait ainsi »). Un autre symptôme caractéristique est la difficulté à emmagasiner l'information : il y a présence d'erreurs récurrentes malgré les corrections, les explications et les exercices, voire impossibilité de mémoriser une règle et de l'appliquer aussitôt après son apprentissage. Ce ne sont là que quelques exemples de facteurs pouvant faire penser qu'une évaluation professionnelle s'impose.

Des recommandations et de leurs effets bénéfiques

Le premier effet d'une telle recommandation (faite avec tout le tact et la prudence nécessaires) est de rendre l'élève davantage conscient de ses difficultés. Souvent, la personne ressent un fort sentiment d'autodévalorisation. Or, s'il s'avère qu'elle souffre de problèmes neuropsychologiques attestés, cette démarche peut l'aider à regarder la réalité en face, à se libérer des sentiments négatifs qu'elle engendre et à affronter ses difficultés avec courage. Au collège de Maisonneuve, au cours des dernières années, nous avons dirigé quelques élèves vers un centre d'évaluation neuropsychologique (*voir « Organismes et regroupements »*). Chaque fois, le diagnostic substantiel émis après plusieurs heures de tests (dans un rapport de sept à dix pages) a constitué un outil précieux pour la personne en cause.

Des diagnostics et des droits qu'ils reconnaissent

En effet, il faut savoir que les troubles d'apprentissage sont considérés comme des handicaps et que, à ce titre, ils donnent des droits. L'évaluation professionnelle est une

condition nécessaire afin de les faire valoir. Par exemple, au cours de ses études, tel élève peut demander (et devrait obtenir) la possibilité de prendre plus de temps pour rédiger un examen ou un travail. Soulignons ici que l'épreuve uniforme de français du collégial peut être passée dans des conditions particulières : certains de nos élèves ont pu obtenir deux heures de plus pour rédiger leur dissertation, et ce, dans une pièce où ils étaient isolés.

Des diagnostics et des stratégies appropriées

En ce qui a trait au français écrit, un tel diagnostic permet de donner un soutien plus adapté à l'élève, de lui proposer des modes d'apprentissage et des stratégies d'écriture à partir d'une connaissance éclairée et commune de la situation (même si nous ne sommes pas des spécialistes de l'intervention psychopédagogique dans ce domaine). On doit aussi tenir compte du fait que nous nous adressons souvent à des personnes à l'intelligence supérieure et particulièrement habiles à utiliser des méthodes de contournement des difficultés (la majorité des dyslexiques, entre autres, ne peuvent atteindre les études collégiales). Que l'on soit professeur, élève ou parent, on consultera avec profit les documents cités en bibliographie.

Organismes et regroupements

Association québécoise des troubles d'apprentissage (AQETA)
284, rue Notre-Dame Ouest, bureau 300
Montréal (Québec)
H2Y 1T7
Téléphone : (514) 847-1324
Télécopieur : (514) 281-5187

Centre d'évaluation neuropsychologique et d'orientation pédagogique Flessas-Lussier (Cénop-FL)[1]
222, boulevard Henri-Bourassa Est, bureau 38

Montréal (Québec)
H3L 1B9
Téléphone : (514) 858-6484

Forums de discussions sur l'hyperactivité, le déficit d'attention, les troubles d'apprentissage, la dyslexie[2] …
www.beltec.com/forums/

Troubles d'apprentissage — Association canadienne (TAAC)
323, rue Chapel, pièce 200
Ottawa (Ontario)
K1N 7Z2
Téléphone : (613) 238-5721
Télécopieur : (613) 235-5391

1 Centre de neuropsychologie que nous avons recommandé à un certain nombre d'étudiants du collège de Maisonneuve au cours des dernières années. Retour

2 N.D.L.R. : Nous ajoutons cette adresse de site, repérée à la suite d'une brève recherche dans Internet, aux adresses déjà indiquées par André Lamarre. Retour

Références bibliographiques

Collaboration et réussite. Une carte routière pour les étudiants atteints de troubles d'apprentissage de niveau postsecondaire, Ottawa, Troubles d'apprentissage — Association canadienne, 1994, 61 p.

La dyslexie. Une introduction à l'intention des parents, des enseignants et des dyslexiques, Ottawa, Troubles d'apprentissage — Association

canadienne, 1991, 28 p.

Réussir l'alphabétisation. Guide de dépistage et de formation des adultes ayant des troubles d'apprentissage, Ottawa, Troubles d'apprentissage — Association canadienne, 1991, 179 p.

SMITH, Cathy. *Pour vous. Les adultes atteints de troubles d'apprentissage*, Ottawa, Troubles d'apprentissage — Association canadienne, 1991, 82 p.



André Lamarre

Responsable, Service individualisé de français écrit (Sifé), Collège de Maisonneuve